

Bourse doctorale à l'UQAM

Bourse de recrutement au doctorat à l'UdeM et à l'UQO

Appel

Date limite pour les candidatures aux bourses : 1^{er} mars 2026

Le Partenariat *Des nouveaux usages des collections dans les musées d'art* offre trois bourses de recherche au doctorat d'un montant maximal de 12 000 \$.

Une bourse de doctorat est disponible à l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Deux bourses de recrutement au doctorat sont offertes, l'une à l'Université de Montréal (UdeM) et l'autre à l'Université du Québec en Outaouais (UQO).

Critères d'admissibilité

1. Être inscrit·e ou en voie d'inscription à temps plein dans un programme doctoral à l'UdeM ou à l'UQAM ou à l'UQO ou prévoir s'inscrire à un stage de recherche à l'[UdeM](#) ou à l'[UQAM](#) ou à l'[UQO](#) dans le cadre d'un doctorat.
2. Être dirigé·e par l'un·e des co-chercheur·euses du Partenariat mentionné·es ci-après :
 - Julie Bawin (Université de Liège)
 - Anne Bénichou (UQAM)
 - Mélanie Boucher (UQO)
 - Cécile Camart (Université Sorbonne Nouvelle)
 - Emmanuel Château-Dutier (UdeM)
 - Michael Eberle-Sinatra (UdeM)
 - Marie Fraser (UQAM)
 - Jérôme Glicenstein (Université Paris VIII)
 - Nada Guzin Lukic (UQO)
 - Cécilia Hurley-Griener (École du Louvre)
 - Johanne Lamoureux (UdeM)
 - Kristine Tanton (UdeM)
 - Jean-Philippe Uzel (UQAM)

Critères de sélection

1. L'arrimage du projet de recherche avec un ou plusieurs des axes de recherche du Partenariat :
 - Axe 1 – la collection exposée

- Axe 2 – la collection engagée
 - Axe 3 – la collection élargie
 - Axe 4 – la collection partagée
2. La qualité du projet de recherche ;
 3. La qualité du dossier universitaire ;
 4. La priorité sera donnée aux étudiant·e·s qui ne détiennent pas de financement CRSH et FRQSC ;
 5. Au cours de la durée de leur recherche, les doctorant·e·s associé·e·s au Partenariat ne peuvent recevoir qu'une seule bourse au montant maximal de 12 000\$ ou deux bourses de 6 000\$. Les salaires d'auxiliaires de recherche et les bourses hors concours, telles que les bourses de déplacement ou de stage, ne sont pas comptabilisés dans ces montants.

Procédures pour soumettre sa candidature

Le dossier de candidature devra être envoyé à coordination@cieco.co au plus tard le 1^{er} mars 2026. Les dossiers incomplets ou en retard ne seront pas considérés. Le dossier devra comprendre les éléments suivants :

1. Le formulaire *Bourse doctorale à l'UQAM Bourse de recrutement au doctorat à l'UdeM et à l'UQO*
 2. Une présentation du projet de 2 pages maximum (Times New Roman, 12 pts, marges de 2 cm), qui comprend les catégories suivante :
 - Sujet de recherche
 - Problématique de la recherche
 - Hypothèse
 - Mise en contexte
 - Corpus
 - Méthodologie
 - Approches théoriques
 - Liens avec l'un ou plusieurs des axes de recherche du Partenariat
 3. Une bibliographie
 4. Un CV faisant état des principales contributions et expériences en recherche (2 p. max.)
 5. Les relevés de notes du 1^{er}, 2^e et 3^e cycle
- Le tout assemblé dans un seul document PDF.

Communication des résultats de sélection

Après avoir pris connaissance des dossiers de candidature, le comité d'attribution des bourses se réunira en mars 2026. Le Partenariat communiquera les résultats au printemps 2026. Le comité d'attribution des bourses se réserve la possibilité de

déterminer le nombre et le montant des bourses octroyées de 12 000\$ ou de 6 000 \$ selon le nombre et les candidatures reçues.

Le comité d'attribution pourrait demander la tenue d'entrevues afin de finaliser la sélection.

CIÉCO cherche à développer une recherche équitable, diversifiée et inclusive.

Pour toutes questions, écrire à coordination@cieco.co ou visiter le www.cieco.co.